

**RENAULT TRAFIC L2H1 ADVANCE** (Ref:N198099)

2.0 DCI

Led/Xenon - Bluetooth

**0 KM**

CYLINDREE 2.0 cc

CARBURANT DIESEL

PUISSANCE 130

CO2 187 g/km

BOITE DE VITESSE 6 v

PORTES portes

CATEGORIE VU

COULEUR  
BLANC GLACIER

KM 10km

DATE IMMAT. 27/12/2024

FABRICATION 2025

STOCK En stock

**PRIX : 31.639 € TTC**

### **LISTE DES OPTIONS**

Accoudoir conducteur - Banquette 2 places modulable avec fonction bureau - Caméra de recul - Cloison complète tôle avec trappe sous la banquette passager avant - Système de navigation - Pneus toutes saisons - Aide au stationnement avant et arrière - Rangement central sur planche de bord avec portillon - Roue de secours - Siège conducteur réglable lombaire - 3,0 tonnes -

### **EQUIPEMENT DE SERIE**

abs - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - apple carplay + androidauto - avertissement de fatigue - banquette 2 places - bluetooth - capteur de lumière - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - contrôle électronique de la stabilité - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - feux de jour à led - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 16" - ordinateur de bord - porte coulissante à droite - projecteurs led - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - système multimédia avec écran couleur tactile 8", commande au volant, 4x20 w, 6 hp, fm radio dab, 2x usb, 1x jack, bluetooth, compatible avec apple carplay - tuner/radio - usb - vitres électriques avant - vitres teintées - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.